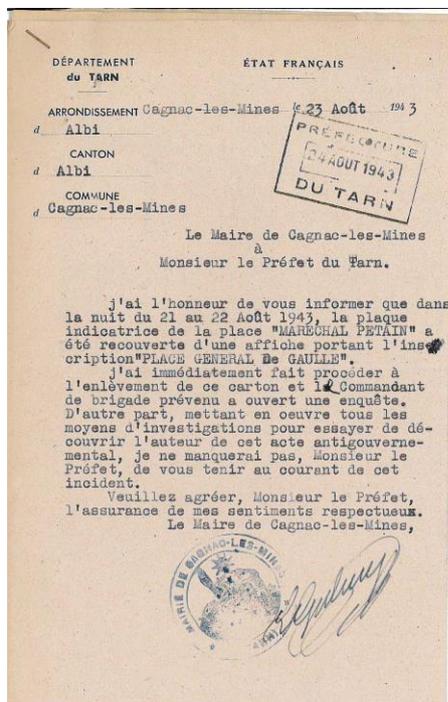


# LETTRE DU MAIRE DE CAGNAC-LES-MINES ADRESSÉE AU PRÉFET DU DÉPARTEMENT DU TARN, 23 AOÛT 1943



<b>Compétences</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Situer un fait dans une époque ou une période donnée</li> <li>✓ Extraire des informations pertinentes pour répondre à une question sur un document.</li> <li>✓ Formuler des hypothèses d'interprétation de situations historiques.</li> </ul>
<b>Objectif</b>	Comprendre par quels moyens s'exprime l'action de résistance
<b>Référence</b>	506 W 81
<b>Forme</b>	Un feuillet 13,5 x 21,5 cm, une affichette 33,5 x 25 cm
<b>Mots-clés</b>	2 <sup>e</sup> Guerre mondiale – Résistance – Cagnac

**WWW.TARN.FR**



**Archives départementales du Tarn**

1 avenue de la Verrerie | CS 35678 | 81013 ALBI cedex 9  
Courriel : archives.tarn@tarn.fr | Tél. : 05 63 36 21 00  
<http://archives.tarn.fr>

DÉPARTEMENT  
du TARN

ÉTAT FRANÇAIS

ARRONDISSEMENT Cagnac-les-Mines le 23 Août 1943

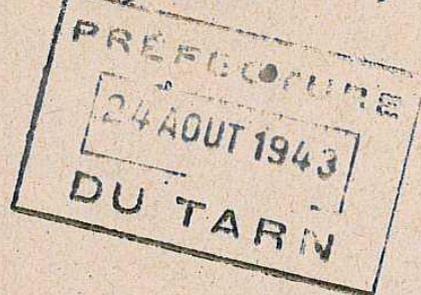
d Albi

CANTON

d Albi

COMMUNE

d Cagnac-les-Mines



Le Maire de Cagnac-les-Mines  
à  
Monsieur le Préfet du Tarn.

J'ai l'honneur de vous informer que dans la nuit du 21 au 22 Août 1943, la plaque indicatrice de la place "MARECHAL PETAIN" a été recouverte d'une affiche portant l'inscription "PLACE GENERAL De GAULLE".

J'ai immédiatement fait procéder à l'enlèvement de ce carton et le Commandant de brigade prévenu a ouvert une enquête. D'autre part, mettant en oeuvre tous les moyens d'investigations pour essayer de découvrir l'auteur de cet acte antigouvernemental, je ne manquerai pas, Monsieur le Préfet, de vous tenir au courant de cet incident.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de mes sentiments respectueux.  
Le Maire de Cagnac-les-Mines,



A handwritten signature in dark ink, appearing to read "L. Guillemin".

**PLACE**

**DU**

**GALE DE GAULLE**

78017  
J 6709  
4.4.4

## Transcription

Cagnac-les-Mines, le 23 août 1943

Le Maire de Cagnac-les-Mines

à

Monsieur le Préfet du Tarn.

J'ai l'honneur de vous informer que dans la nuit du 21 au 22 août 1943, la plaque indicatrice de la place « MARÉCHAL PÉTAIN » a été recouverte d'une affiche portant l'inscription « PLACE GÉNÉRAL DE GAULLE ».

J'ai immédiatement fait procéder à l'enlèvement de ce carton et le commandant de brigade prévenu a ouvert une enquête. D'autre part, mettant en œuvre tous les moyens d'investigations pour essayer de découvrir l'auteur de cet acte antigouvernemental, je ne manquerai pas, Monsieur le Préfet, de vous tenir au courant de cet incident.

Veillez agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de mes sentiments respectueux.

## Contexte

Après l'épisode de la « drôle de guerre » (3 septembre 1939-10 mai 1940), les Allemands envahissent la France. Le 22 juin 1940, ils acceptent de signer la demande d'armistice du Maréchal Philippe Pétain, président du Conseil, et ils occupent la partie nord et ouest du pays. Moins d'un mois après, le 10 juillet 1940, le Maréchal Pétain obtient les pleins pouvoirs des parlementaires. La III<sup>e</sup> République laisse la place à l'État français, dirigé de manière autoritaire par le Maréchal Pétain, qui engage une politique de collaboration avec l'Allemagne nazie d'Adolf Hitler. À partir du 11 novembre 1942, tout le territoire français est occupé par les forces allemandes, en riposte au débarquement allié en Afrique du Nord. Durant cette période, des Français décident d'entrer en résistance contre l'occupant et l'État français. Ils s'organisent progressivement sous la direction du général De Gaulle.

## Questions (Niveau 3<sup>e</sup>)

1°) *Présentez le document.*

Ce document est une lettre rédigée par le maire de Cagnac-les-Mines à l'intention du préfet, le 23 août 1943. Il l'informe de la pose d'un carton « place du Général de Gaulle » en remplacement de la plaque « place Maréchal Pétain ».

→ à noter que sous le régime de Vichy, les maires sont directement nommés par le gouvernement et sont donc des relais du pouvoir au sein des communes.

2°) *Nommez les deux personnages dont il est question dans ce document et présentez leur rôle en 1943.*

Il s'agit du maréchal Philippe Pétain, chef de l'État français. Il a signé l'armistice avec les Allemands et engagé la France dans la voie de la collaboration. Le général De Gaulle est à la tête du Comité français de Libération nationale et est reconnu par les Anglais comme le chef des Français libres, qui continuent la lutte contre l'Allemagne.

3°) *Pourquoi avoir nommé la place de Cagnac-les-Mines, « place Maréchal Pétain » ?*

C'est un témoignage du culte de la personnalité dont bénéficie le Maréchal Pétain. Il s'agit de mettre en avant la figure ou le nom du chef de l'État pour occuper l'espace public et le singulariser par rapport au reste de la société.

4°) *Pourquoi le fait de recouvrir la plaque « place Maréchal Pétain » par le carton « place du Général de Gaulle » peut-il être associé à un acte de résistance ?*

C'est un acte de résistance car il signifie l'opposition et le rejet de la personne et de l'action du Maréchal Pétain d'une part et la reconnaissance du nom du général De Gaulle comme symbole de cette opposition d'autre part.

5°) *Quels éléments montrent que le maire est un rouage du pouvoir ? Quelle liberté fondamentale cherche-t-il à museler ?*

Le maire a fait enlever le carton « place du Général de Gaulle », a informé le commandant de la brigade de gendarmerie pour qu'il ouvre une enquête, et annonce qu'il lance lui-même une investigation. Il lutte contre la liberté d'expression.

6°) *Rédigez un développement construit d'une quinzaine de lignes dans lequel vous décrierez le phénomène concret évoqué dans ce document après l'avoir replacé dans son contexte historique (que se passe-t-il à ce moment précis ?), puis vous indiquerez quelles pouvaient être les motivations d'un tel phénomène.*

En 1943, alors que les Alliés ont débarqué en Afrique du Nord, se rapprochant ainsi de l'Europe occupée par les nazis, et que la résistance française s'organise au sein du Comité français de Libération nationale présidée par le général De Gaulle, les actes d'opposition au régime de Vichy se multiplient en France. Ainsi, à Cagnac-les-Mines, une ou plusieurs personnes ont recouvert la plaque « place Maréchal Pétain » par un carton « place du Général de Gaulle ». Par cette action clandestine, il s'agit de signifier son opposition au régime de Vichy et d'amener la population, victime de la propagande de l'État et du culte de la personnalité, à réfléchir sur la situation politique du pays.

### **Indications bibliographiques**

- Amalvi (Christian), Le Pottier (Jean), Pech (Rémy), *Histoire du Tarn*, Toulouse, Privat, 2018, p. 727-749.
- Delvit (Philippe), *Le Tarn du Maréchal*, Toulouse, Loubatières, 1995, p. 82-94.
- Beaupré (Nicolas), *Les grandes guerres (1914-1945)*, Paris, Belin, 2014, 1152 p.